



La valeur des conseils  
50 bonnes raisons  
de faire affaire avec  
un conseiller financier

Placements 

La société de placement du Canada

## LA VALEUR DES CONSEILS

# Voici comment les conseillers établissent des relations étroites et des partenariats solides avec leurs clients :

- 1** En étant honnête avec vous, et en vous témoignant du respect et de la reconnaissance.
- 2** En veillant à vos intérêts et sur vos placements plus que quiconque qui n'est pas un membre de votre famille.
- 3** En étant une personne de confiance qui est complètement à votre disposition pour vous fournir des conseils sur toute question financière que vous pourriez avoir.
- 4** En comprenant l'importance que vous attachez à l'argent et vos motivations.
- 5** En vous offrant une écoute active, en posant des questions afin de connaître vos besoins et vos objectifs.
- 6** En s'assurant que vous vous sentiez soutenu dans vos démarches et que vous ayez la tranquillité d'esprit.
- 7** En vous conseillant de manière à vous aider à atteindre vos objectifs.
- 8** En prêtant attention aux changements de votre vie et votre situation familiale.
- 9** En vous guidant à travers les conjonctures de marché difficiles, en vous renseignant sur les tendances historiques.
- 10** En apportant une certaine rétroaction aux idées que vous considérez.
- 11** En vous accompagnant dans vos prises de décision et en vous offrant un point de vue objectif.
- 12** En anticipant les changements futurs et en vous épaulant étroitement lorsqu'ils surviennent.
- 13** En s'assurant que vous ne vous éloignez pas de vos objectifs.

## LA VALEUR DES CONSEILS

# Les conseillers offrent des services personnalisés en planification de patrimoine :

- 14** Ils vous aident à prendre des décisions financières importantes.
- 15** Ils vous aident à organiser et établir des priorités dans votre vie financière.
- 16** Ils vous aident à faire le point sur votre situation actuelle.
- 17** Ils vous aident à formaliser des objectifs réalistes et à les exprimer par écrit.
- 18** Ils font des recommandations spécifiques qui vous aideront à atteindre vos objectifs.
- 19** Ils élaborent une stratégie et un plan d'action clairs.
- 20** Ils vous suggèrent des solutions de rechange innovantes qui pourraient vous avoir échappé.
- 21** Ils préparent pour vous l'énoncé de politique de placement.

## LA VALEUR DES CONSEILS

# Les conseillers offrent des services personnalisés en planification de patrimoine :

- 22** Ils étudient les polices d'assurance vie, puis en recommandent une qui offre une couverture adéquate à votre famille.
- 23** Ils se tiennent au courant des changements apportés au régime fiscal.
- 24** Ils vous aident à réduire les impôts à payer en examinant votre déclaration de revenus.
- 25** Ils collaborent avec votre fiscaliste, conseiller juridique ou tout autre professionnel veillant sur vos affaires, afin d'élaborer un plan financier global.
- 26** Ils dégagent tout manque à gagner.
- 27** Ils vous aident à préparer votre testament et vos plans de succession, de retraite et de succession de votre entreprise.
- 28** Ils vous aident à léguer efficacement vos biens à la prochaine génération.
- 29** Ils élaborent et appliquent une stratégie de désendettement.

## LA VALEUR DES CONSEILS

# Voici comment les conseillers élaborent des portefeuilles personnalisés pour leurs clients :

- 30** Ils élaborent une stratégie de répartition de l'actif visant à diversifier vos placements et à générer le meilleur taux de rendement correspondant à votre niveau de tolérance au risque.
- 31** Ils effectuent une diligence raisonnable auprès des gestionnaires de portefeuille et gestionnaires de fonds communs de placement, afin d'assurer l'adéquation de leurs recommandations de placement.
- 32** Ils se tiennent au courant des changements qui surviennent dans le monde de l'investissement.
- 33** Ils effectuent une révision du portefeuille, lorsque les conditions des marchés changent.
- 34** Ils consolident, simplifient et améliorent le rendement de vos investissements.
- 35** Ils surveillent et gèrent vos investissements et les convertissent en flux de revenus, au besoin.
- 36** Ils vous aident à élaborer un meilleur plan et à tenir vos dossiers à jour.
- 37** Ils étudient la possibilité d'appliquer une stratégie de fractionnement du revenu et de réduction d'impôt à votre situation.
- 38** Ils recommandent des stratégies de vente à perte à des fins fiscales, adaptées à votre situation, et les mettent en oeuvre.
- 39** Ils repositionnent les investissements et tirent pleinement profit des règles fiscales.

## LA VALEUR DES CONSEILS

# Voici comment les conseillers s'assurent d'offrir des services exceptionnels :

**40**

Ils fournissent une information complète et transparente au sujet de leurs frais et autres redevances.

**41**

Ils gardent contact avec vous et vous fournissent des renseignements pertinents quant à votre situation.

**42**

Au besoin, ils vous recommandent et facilitent la communication avec d'autres professionnels, notamment des comptables, des actuaires, des fiscalistes.

**43**

Ils se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions financières.

**44**

Ils vous expliquent des termes financiers, par exemple, bêta, ratio cours/bénéfice et ratio de Sharpe.

**45**

Ils vous écoutent et fournissent leur rétroaction, une dynamique qu'il vous serait impossible d'entretenir avec un rédacteur de magazine ou bulletin d'information.

**46**

Ils aident vos enfants et petits-enfants à se familiariser avec les concepts d'investissement et financiers.

**47**

Ils vous fournissent de l'information sur la retraite, l'épargne et autres sujets financiers.

**48**

Ils vous fournissent des conseils non financiers.

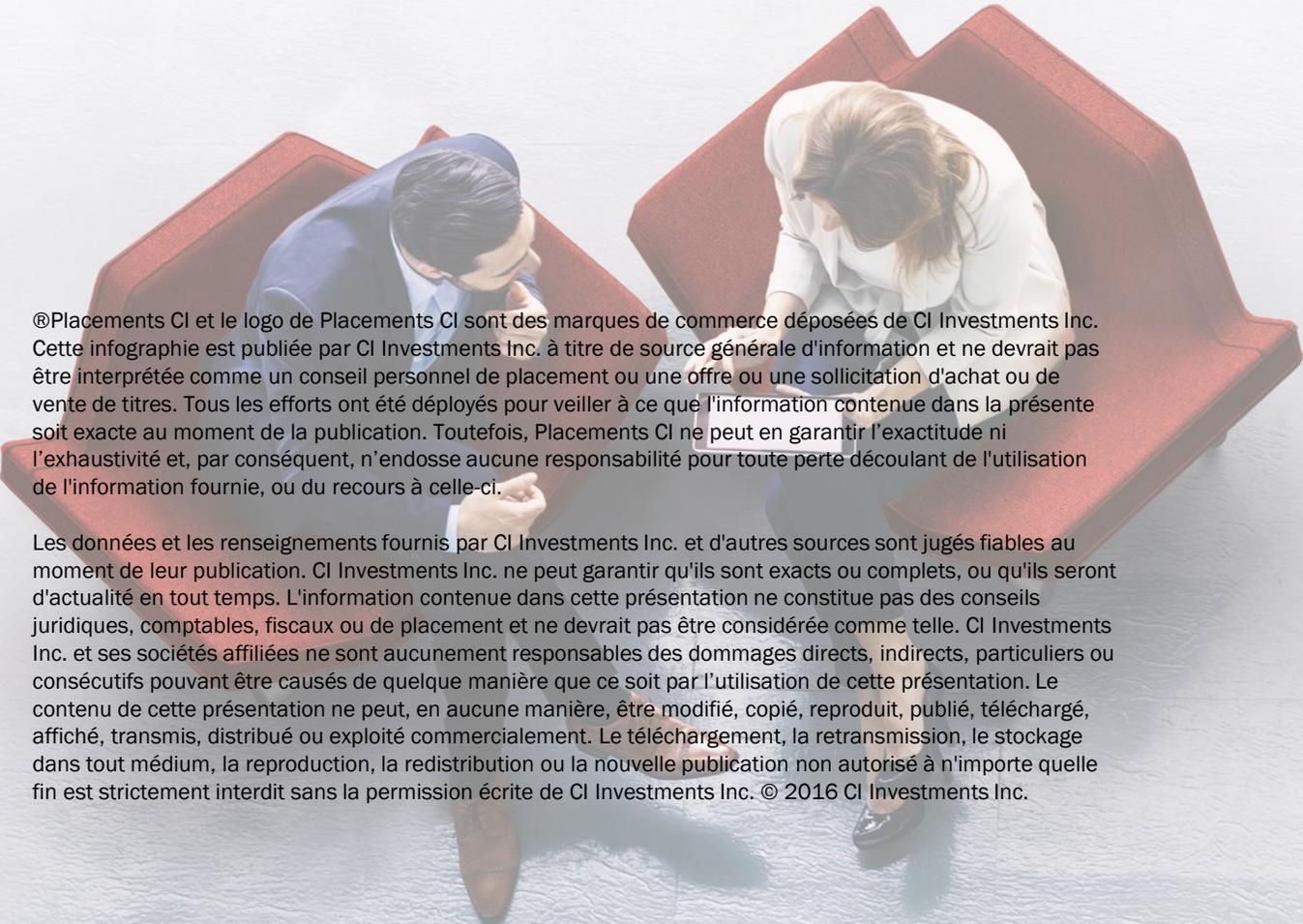
**49**

Ils vous présentent des relevés et rapports sur vos comptes faciles à lire.

**50**

Ils organisent des séances de formation au sujet de concepts financiers importants ou nouveaux.

# Merçi



©Placements CI et le logo de Placements CI sont des marques de commerce déposées de CI Investments Inc. Cette infographie est publiée par CI Investments Inc. à titre de source générale d'information et ne devrait pas être interprétée comme un conseil personnel de placement ou une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Tous les efforts ont été déployés pour veiller à ce que l'information contenue dans la présente soit exacte au moment de la publication. Toutefois, Placements CI ne peut en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité et, par conséquent, n'endosse aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de l'information fournie, ou du recours à celle-ci.

Les données et les renseignements fournis par CI Investments Inc. et d'autres sources sont jugés fiables au moment de leur publication. CI Investments Inc. ne peut garantir qu'ils sont exacts ou complets, ou qu'ils seront d'actualité en tout temps. L'information contenue dans cette présentation ne constitue pas des conseils juridiques, comptables, fiscaux ou de placement et ne devrait pas être considérée comme telle. CI Investments Inc. et ses sociétés affiliées ne sont aucunement responsables des dommages directs, indirects, particuliers ou consécutifs pouvant être causés de quelque manière que ce soit par l'utilisation de cette présentation. Le contenu de cette présentation ne peut, en aucune manière, être modifié, copié, reproduit, publié, téléchargé, affiché, transmis, distribué ou exploité commercialement. Le téléchargement, la retransmission, le stockage dans tout médium, la reproduction, la redistribution ou la nouvelle publication non autorisée à n'importe quelle fin est strictement interdit sans la permission écrite de CI Investments Inc. © 2016 CI Investments Inc.

Placements 

La société de placement du Canada